

Rédacteur-Gérant
Ch. MAURY

RÉDACTION ADMINISTRATION ET VENTE:
Lyon, 30, Rue Impériale
(provisoirement dénommée, rue de la République)

Toute plume spirituelle et humoristique
a ses grandes entrées à la *Comédie politique*.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas conservés.

PRIX DU NUMÉRO

Rhône et Départements limitrophes... 25 c.
Départements non limitrophes et gares 30 c.



Directeur-Administrateur
Adolphe PONET.

ABONNEMENTS :

Un an, 11 francs. — Six mois, 6 francs.
Étranger le port en sus.

Pour abonnements envoyer un mandat-poste ou un chèque
sur une maison de banque de Lyon
à l'adresse de M. Ponet, directeur du journal.
Ou encore autoriser l'administration à faire recouvrer la
somme par la poste dans le courant du mois.

Le Journal est mis en vente le Samedi matin.

Annonces..... 25 cent. la ligne
Réclames..... 50 cent. —

Les Annonces sont reçues exclusivement chez M. V. Fourrier,
rue Confort, 14, à Lyon.

LA COMÉDIE POLITIQUE

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

COUR DES MIRACLES

ET.

ROYAUME DES AVEUGLES

La *Comédie politique* s'est trouvée un instant dans un sérieux embarras.
La liste des aveugles historiques qui pouvaient décemment servir de parrains à nos douze grands ministres est restreinte.
Elle se borne à Bélisaire, Giraffier et Patachon.
Pour douze-z-hommes de telles dimensions, c'était peu de trois noms.
Force nous a été de recourir aux temps heureux où florissait la Cour des miracles.
Victor Hugo, dans *Notre-Dame de Paris*, nous a fourni des étiquettes pour le complément des douze.
Et ces étiquettes, je vais les accoler à qui de droit.

GIRAFFIER-GOUGEARD

Ministre de la Marine

Un homme bien malheureux. Il est tout d'abord doté d'un homonyme gênant qui fut, il y a quelque temps, le héros d'une charmante histoire d'amour que je ne puis résister au plaisir de... laisser conter par un confrère parisien généralement bien informé.

Je laisse dire le confrère :

Il y a quelque part un Gougeard qui jadis fut mis à la retraite d'office pour s'être effrontément moqué de ses chefs et avoir joué cette scène de Molière où Scapin feint d'être à la mort pour obtenir le pardon de Géronte. Mais ce n'est point évidemment ce Gougeard-là qui représente la R. F. immaculée de M. Grévy au Ministère de la place de la Concorde.

Gougeard-Scapin — appelons ainsi « l'autre » — avait fait entre deux voyages la connaissance d'une des beautés les plus achalandées de Brest ou de Lorient. La belle empauma si bien notre loup de mer qu'elle l'appriivoisa au point de s'en faire épouser. Mais le hic était d'avoir le consentement du ministre d'alors, qui n'était peut-être pas un grand, mais un bon ministre, soucieux de la dignité de ses affaires et qui, tout net, avait refusé.

Que fit alors Scapin ? Tout comme le héros de la comédie, il fit le mort ou plutôt le mourant, demanda et obtint l'autorisation de rendre *in extremis* l'honneur (!) à la donzelle, puis ressuscita comme par un miracle. Le ministre, un réactionnaire à préjugés, ne goûta point la plaisanterie, et notre Gougeard fut tout bonnement mis d'office à la retraite.

Il est bien certain qu'entre le Gougeard ci-dessus et le grand Gougeard ministre il y a d'incommensurables différences.

Nul n'en doute. Mais avouez qu'il est fâcheux, ultra-fâcheux d'être doté d'une biographie qui « rentre dans le jeu » du Gougeard-Scapin à un point tel qu'on croirait que le diable l'a faite en pensant à mal.

Quelle calamiteuse idée le capitaine Gougeard — le grand — a-t-il eue de quitter à cinquante-deux ans le service ?

A cet âge, les officiers de marine ne se sentent point pour l'ordinaire assez ataves et décrépits pour abandonner leur carrière, s'ils sont capitaines de vaisseau et commandeurs de la Légion d'honneur.

Du reste, si traitresse que puisse être la coïncidence, il est bien certain que le Gougeard *redivivus* n'est point celui qui adressait, l'autre jour, à ses subordonnés, ces paroles, der-

rière lesquelles on sent s'écouler toute une vie d'honnêteté et de loyaux services :

Messieurs, aujourd'hui j'ai droit avant tout à votre estime et à votre obéissance : à votre estime, car TOUTE MA CARRIÈRE L'IMPOSE, je le dis avec fierté, à ceux qui ont été mes chefs et mes compagnons d'armes.

Quoi qu'il en soit, si le capitaine Gougeard reste un peu obscur quant aux antécédents, il n'en est pas moins pour l'instant le plus épithété des douze « grands ministres. »

Successivement le capitaine qui ne s'est probablement pas marié ainsi qu'il est dit ci-dessus a été qualifié :

De « *Cumulard*, » vu son insistance incompréhensible à conserver son poste de conseiller d'Etat concurrentement avec celui de ministre de la marine.

De « *Marin amphibie*, » vu sa carrière équivoquant entre les armées de mer et celles de terre, où il a récolté la croix de commandeur que le général Chanzy lui colloqua dans un mouvement d'enthousiasme... irrésistible, disent les mauvaises langues.

D' « *Amagat d'eau douce*, » vu les liens de très-proche parenté qu'on a cru trouver entre les idiomes armoricains et le français employé par le capitaine Gougeard, qui est Breton et soldat, comme Trochu.

De « *Ministre pondueuse*, » vu la fécondité du capitaine Gougeard en laïus, circulaires, etc...

De « *Ministre torpille*, » vu la spontanéité de l'explosion qui l'a mis en lumière.

Et enfin de « *Farre qui va sur l'eau*, » vu les aptitudes organisantes à la façon de celles de l'imbécile prédécesseur de Camponon que le capitaine Gougeard paraît décidé à mettre en usage.

BAPTISTE CROQUEOISON-PROUST

Ministre des beaux-arts

Au pays des bayadères certains fakirs agenouillés attendent pieusement que Brahma leur envoie leur pâture quotidienne.

Il paraît que le procédé réussit.
Pendant dix ans, Antonin Proust, à plat ventre, a joué les fakirs contemplateurs devant la bedaine grossissante de Gambetta.

Ce dernier, touché de ce vautrement, a octroyé au jeune adorateur un portefeuille de maroquin rouge dont il se fera un coussin.

Antonin Proust sera plus à l'aise et ses louanges seront mieux psalmodiées.

ALLAIN-PATACHON-TARGÉ

Ministre des finances

Il n'y a pas deux Challemel-Lacour, parce qu'il ne peut y avoir qu'un seul Challemel-Lacour, comme il n'y a qu'un seul Gambetta...

Sans quoi Allain-Targé serait ce Challemel-Lacour II.
En 1870, comme Challemel-Lacour, Allain-Targé fut bombardé préfet.

Comme Challemel-Lacour arrêtant arbitrairement à Lyon, Allain-Targé arrêta, entre autres, au Mans M. le Nordez, rédacteur en chef de l'*Union de la Sarthe*.
Cela dans un guet-apens semblable à ceux qu'organisait Challemel-Lacour.

Comme Challemel-Lacour, Allain-Targé fit d'outrancières proclamations.

Préfet à Bordeaux, il y trancha du dictateur, réquisitionna les églises, et, s'il n'écrivit pas à l'adresse du général Cathelineau le « Fusillez-moi tous ces gens-là » qu'écrivit l'Allain-Targé de Lyon à l'adresse du commandant de Carayon-Lacour, cela vient uniquement de ce que le Challemel-Lacour de Bordeaux n'en trouva pas l'occasion.

Comme Challemel-Lacour, Allain-Targé fut rédacteur à la *République française*.

Il y a commencé, dès 1871, cette campagne pour le rachat des chemins de fer qui, convenablement menée à bout par Allain-Targé, ministre des finances, mettra dans les mains du gouvernement plusieurs milliers de fonctionnaires et dans celles des tripoteurs, prévenus en temps opportun, de congrus bénéfices.

Mais où n'est pas la ressemblance, c'est dans les ancêtres.

Allain-Targé n'est pas de race, comme Challemel-Lacour. Allain-Targé est un transfuge de l'Empire.

Et en voyant Allain-Targé ministre, tandis qu'il n'a pas osé l'être, lui, Challemel-Lacour doit amèrement protester contre l'injustice des temps, qui fait un ministre de la R. F. du substitut au procureur impérial d'antan.

De ce substitut qui, en 1861, à Angers, sa patrie, tant véhémentement requérait contre les ennemis de l'Empire et de l'Empereur.

ANDRY-LE-ROUGE-RAYNAL

Ministre des travaux publics

J'ignorais Raynal, tu ignorais Raynal, il ignorait Raynal, nous ign.... Bref on peut jusqu'à *aphonisation* conjuguer ce verbe complémenté.

Raynal... Raynal... Si, pourtant... l'on sait de Raynal que



LE ROYAUME



ES AVEUGLES

ce fils d'Isaac apparaissait régulièrement à la questure de la Chambre pour y palper en espèces trébuchantes et non rognées ses émoluments mensuels.

Ce que, du reste, non moins régulièrement faisaient, font et feront, tant que Satanias prêtera vie à Marianne, et Per-ras du Rhône, et Guillot de l'Isère, et Tiersot de l'Ain, et Tondou encore de l'Ain...

Qui ni les uns ni les autres ne sont ministres pour ça. Raynal, lui, est un « négociant » chanceux et se vante bien haut d'être le fils d'un portefaix.

Ministre de mon cœur et des travaux publics, de ce dire point n'était besoin.

Il suffisait largement pour s'en apercevoir de vous avoir entendu l'autre jour, à Blois, désignant aux vicaires généraux du diocèse leur évêque sous le vocable de « supérieur hiérarchique. »

Ce trait d'esprit révélait lumineusement que votre éducation s'est accomplie entre le *crochet* à transporter les glaces et la boîte à décroter de votre portefaix de père.

BÉLISAIRE-CAMPENON

Ministre de la guerre

Rien... Rien... Rien... Rien... Rien...
Ah! si... quelque chose : Campenon a le pigment facial variant comme nuance entre le cerise vif et le ponceau bien accentué.

Autre quelque chose : Campenon s'exprime avec l'élégance toute militaire que je vais essayer de rendre ci-après : — V'z et'z un p'kin!... D'brouill' vous!...

Ce qui, traduit du Campenonois en langage vulgaire, se rend à peu près par : — Vous êtes un pékin!... Débrouillez-vous!...

Selon une définition du Gavroche de Victor Hugo, le général Campenon n'a pas eu la bouche essayée par sa nourrice la dernière fois qu'elle lui a donné à téter. Cette omission fait que la langue de ce « militaire » sert parfois trop vivement et trop vertement ses intentions.

Voilà tout ce que l'on a pu dire avant son entrée à la guerre du successeur de l'abruti Farre.

Depuis on peut ajouter qu'il y a fait ce que Farre y a fait. Et c'est tout indiquer.

BELLEVIGNE PAUL BERT DE L'ÉTOILE

Ministre de l'instruction publique

Je diviserai ainsi les notes biographiques que je consacrerai à l'âne bâté qui fait en ce moment simulacre de ministre à l'instruction publique :

- 1° Antécédents de Bert aux longs pieds comme homme politique.
- 2° Occupations scientifiques du même Bert.
- 3° Capacités littéraires et autres du toujours même Bert.

1° Ses antécédents :

En 1870 Paul Bert se bombardait lui-même chef du cabinet du préfet de l'Yonne, trancha du gouvernant, inventa des canons qui s'obstinèrent à se décharger par la culasse, fit des plans de guerre absolument ridicules et couronna le tout en laissant emmener comme prisonnier de guerre l'homme qu'il savait être son concurrent aux élections prochaines, alors qu'il lui était parfaitement possible d'empêcher son arrestation.

D'Auxerre Paul Bert s'en fut à Bordeaux mendier auprès de Gambetta une Préfecture, comme jusqu'à la chute de l'Empire il avait mendié auprès des gens bien en Cour une croix et une chaire en Sorbonne.

On lui donna à ronger la Préfecture du Nord. — Belos, on en conviendra.

A Lille Bert fut odieux et piteux et dut décamper sans tambours ni trompettes devant l'attitude bien caractérisée de la population.

Voilà ce que furent les antécédents politiques de Paul Bert.

2° Ses occupations scientifiques :

Je ne ferai qu'énumérer très-rapidement ou plutôt je citerai un article technique écrit d'après les ouvrages mêmes dudit Paul Bert.

Savez-vous comment d'après le système Paul Bert on traite les animaux ?

Lisez :

On leur fait avaler de l'eau bouillante, des acides corrosifs, des poisons ;

On leur enlève le cerveau ;

On leur arrache le cœur, les poumons, les intestins et les reins ;

On leur brise les os ;

On leur déchire les nerfs ;

On les évertue ;

On les écorche tout vifs ;

On les fait mourir de faim ;

On les fait cuire à petit feu ;
On les enduit de térébenthine, que l'on enflamme ensuite ;

On développe sur eux des maladies contagieuses. Et cela pendant des heures, des jours et même des semaines.

Les préférés de messieurs les savants genre Paul Bert sont les chevaux, les chiens, les chats, les ânes, les lapins, les cochons d'Inde, les chèvres et les pigeons. Autrefois, ce n'était qu'accidentellement, en se plaçant à un point de vue élevé, et pour résoudre quelque problème physiologique important, que les savants avaient recours aux expériences sur des animaux vivants. Maintenant, on vivisectionne partout ; le moindre étudiant aspire à arracher aux entrailles des animaux quelque secret qui le rende promptement célèbre, et, mettant en pratique la maxime « La fin justifie les moyens, » on se livre à de véritables boucheries. L'horrible énumération qui précède n'est pas le dernier mot du genre, et voici deux autres expériences que rapporte M. le baron Ernest de Weber, dans son éloquent plaidoyer en faveur des victimes de ces pratiques : *Les Chambres de torture de la science.*

— Ouvrir le ventre d'une chienne pleine pour voir si elle aura encore la force de lécher ses petits.

— Percer le front d'un chien à deux endroits avec un gros foret ; introduire dans son cerveau un fer rouge et le jeter dans une rivière pour voir si, dans cet état, il pourra nager.

Ces atroces agissements donnent-ils un résultat pratique ? Aucun, si ce n'est de poser le Paul Bert en savant hors de pair aux yeux des imbéciles.

Ce qui faisait dire à un autre savant — un vrai : — Il n'est pas plus savant que ses collègues, mais il tue beaucoup plus de chiens qu'eux. Cela fait qu'il a plus de renom.

3° Capacités littéraires et autres du Paul Bert :
Ici nous tombons dans le domaine de l'in vraisemblable. Paul Bert croit fermement que *lignite* est du féminin. Paul Bert ignore que *Regensburg*, en allemand, est la même ville que celle dénommée *Ratisbonne* en français. Paul Bert ignore — vous et moi pourrions l'ignorer, mais non Paul Bert — le nom des membres de l'Institut. Paul Bert enfin est de force à prendre bonnement la Benzine Collas pour un apéritif nouveau et les capsules Mothe pour une application récente du chlorhydrate de potasse ou de la nitroglycérine.

Dernières nouvelles :

Paul Bert vient de poser sa candidature à la Société des gens de lettres pour y être admis en qualité de sociétaire. A la Société des gens de lettres?... Il y a malodonné. A la Société protectrice des animaux... oui, mais... comme protégé.

FRANÇOIS CHANTEPRUNE-DEVÈS

Ministre de l'agriculture

Cérés la blonde est éternellement vouée aux malotrus. Après Tirard, le bijoutier en faux qui s'étonnait de ne point trouver en un Comice agricole l'arbre qui produit le macaroni, on a donné Devès pour époux à la pauvre déesse.

Devès a signalé son entrée au Ministère par un de ces mots que feu de Tillancourt faisait intentionnellement, mais que lui, Devès, a bien fait sans le vouloir.

On lui présente un rapport où il est question « de terres arables. »

— Mais, interrompt la nouvelle Excellence, cela ne me regarde pas. Tout ce qui est de l'Algérie passe par l'intérieur.

C'est officiel : je le prends dans un journal républicain. Comme homme, Devès n'en est pas un... d'homme. C'est un terre-neuve.

Sa spécialité était le sauvetage des Ministères compromis : A lui donner deux sous chaque fois qu'il a tiré le Cabinet Ferry de la constantinette où il s'est finalement effondré, on eût fait à Devès des rentes presque aussi fortes que les économies du père Grévy.

Des braves gens que j'admire trouvent Devès modéré, moins opportuniste que ses congénères du banc... ministériel.

O naïveté...

GUILLAUME LONGUE-JOUE-ROUVIER

Ministre du commerce

Dans la préface des *Travailleurs de la mer*. Victor Hugo pose en principe qu'il y a trois *ωωωωω*, trois fatalités : L'*ωωωωω*, la fatalité des temps.

L'*ωωωωω*, la fatalité des choses.
L'*ωωωωω*, la fatalité des lieux.
M. Rouvier est une victime de l'*ωωωωω* des lieux.
Qu'on en juge :
Le 13 avril 1876, un M. Desplanques était en train de poser des appareils à gaz au Palais-Royal, à Paris, quand tout à coup il vit venir à lui tout effarée sa petite fille, âgée de neuf ans. L'enfant lui dit qu'un Monsieur venait de se livrer de neuf vant d'elle à des actes obscènes, et elle le conduisit vers ce Monsieur, qu'elle montra à son père.

— C'est bien celui-là ? demanda le père. Tu en es bien sûr ?...
La petite fille répondit très-affirmativement.

Alors Desplanques alla au quidam désigné, l'injuriant avec cette grossièreté qui procède de l'indignation et lui administra une série de coups de poing et de soufflets.

Que fit le Monsieur ? Répondit-il aux injures par des injures, aux coups de poing par des coups de poing et aux soufflets par des soufflets ? — Non. Il encaissa paisiblement les uns et les autres, puis, comme s'il eût été désireux de couper court à un scandale auquel il ne pouvait rien avoir à gagner, il suivit machinalement Desplanques et l'accompagna jusque chez lui en parlementant.

Au domicile de Desplanques, la petite fille déclara formellement qu'elle reconnaissait le Monsieur pour celui qui s'était livré devant elle à des manœuvres ignobles.

Alors le Monsieur jugea à propos de se retirer. En quittant Desplanques, il lui tendit la main et lui dit : « Eh bien ! c'est fini ! n'en parlons plus !... Je suis M. Maurice Rouvier, député des Bouches-du-Rhône. »

Le Monsieur qu'avait si formellement désigné la petite Desplanques était, en effet, M. Rouvier.

Après une enquête minutieuse, M. Dufaure, ministre de la justice, ayant tout particulièrement insisté pour que la Chambre autorisât les poursuites, M. Rouvier comparut, le 12 juillet 1876, devant le Tribunal correctionnel, présidé par M. Carlet.

Le Tribunal, après des débats contradictoires très-mouvammentés, rendit un jugement qui, tout en reconnaissant à la charge du prévenu « de graves présomptions, » acquittait M. Rouvier, disant qu'il « n'était pas suffisamment établi » que ce fût lui qui était l'auteur du fait.

Avant, pendant et après les débats de ce procès, il s'était produit et se produisit divers incidents caractéristiques qui méritent d'être signalés.

Ainsi, quelques jours après l'acte qui était imputé à M. Rouvier, M. le juge d'instruction Delahaye, voulant essayer de confronter officieusement le député des Bouches-du-Rhône avec la petite Desplanques et ses camarades, fit citer ce député comme témoin. — M. Rouvier, se retranchant derrière la prérogative parlementaire, refusa de répondre à la citation.

Au cours de l'instruction, certaines démarches... sympathiques furent faites auprès de témoins réputés peu favorables à M. Rouvier par des amis, incontestablement trop zélés, du député de Marseille.

Au courant des débats, on fit certaines remarques encore : M. le président, notamment, en voyant l'attitude indignée et violente de M. Rouvier devant le Tribunal, trouva que cette attitude contrastait singulièrement avec l'attitude résignée qu'il avait eue au Palais-Royal au moment des vertes apostrophes et des coups de poing encore plus verts de Desplanques.

Comble de la fatalité ! Il fut révélé ce détail : peu de temps auparavant, un conseiller d'arrondissement d'Aix avait été arrêté, à Paris, vêtu en femme et se livrant sous ce costume à des pratiques jugées absolument immorales. Le conseiller d'arrondissement avait été des lors poursuivi, et il s'était trouvé juste à point que cet homme... femme était un ami de M. Rouvier et que M. Rouvier était, dans cette affaire, intervenu en sa faveur.

Chose curieuse également : M. Rouvier, pendant tout le cours des témoignages des petites filles, avait énergiquement et presque furieusement combattu les charges qui s'élevaient contre lui. Arrive Desplanques père, l'homme aux coups de poing. Celui-ci, dont l'honorabilité était certifiée incontestable, déclara catégoriquement qu'il reconnaissait bien M. Rouvier pour l'homme que lui avait désigné sa petite fille. Il nia plusieurs propos que lui avait attribués M. Rouvier et lui donna un démenti des plus formels sur la question de la poignée de main finale. « Il m'a tendu sa main, dit-il, mais je ne lui ai pas donné la mienne !... On me demande : pourquoi je n'ai pas porté plainte ? — C'est très-simple : je considérais M. Rouvier comme suffisamment puni par les coups de poing que je lui avais administrés, et, même les journaux n'eussent rien dit, je n'aurais jamais rien fait de plus moi-même. »... A cette catégorique déposition, M. Rouvier, si bruyant et si indigné tout à l'heure, n'avait opposé que le silence.

Puis, après les débats, les journaux républicains ayant essayé de tendre à M. Rouvier la perche d'un Sosie, on avait confronté ce Sosie chez le juge d'instruction avec les petites filles du Palais-Royal... et toutes avaient été unanimes à déclarer que ce n'était pas là l'homme aux actes obscènes. A propos de cet incident la *Gazette des Tribunaux* publia même un article dont voici la conclusion :

L'aspect, du reste, de cette personne ne peut permettre aucune confusion avec M. Rouvier. Il n'a ni la même taille, ni la même démarche. L'un est grand, l'autre est petit ; l'un est brun, l'autre est blond.

Enfin, on remarqua encore, après les débats, que M. Rouvier dont les amis avaient annoncé à grand fracas qu'il exercerait des poursuites contre certains journaux qui, à propos de l'incident, l'avaient très-nettement attaqué, on remarqua, dis-je, que M. Rouvier demeurerait parfaitement calme vis-à-vis de ces journaux et ne montrerait nulle velléité de recommencer avec eux les débats de l'affaire du Palais-Royal.

En dehors de cette affaire... malheureuse du Palais-Royal, peu de chose à dire de M. Rouvier.